

*L'avis de course doit être mis à disposition de chaque yole.
Pour toutes les compétitions, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. (CHAP VI, RCYR : 34)*

Titre : Mapipi Grandes Yoles

Date : 16 Novembre 2025

Lieux : Baie de Sainte Luce

Autorité organisatrice : Fédération des Yoles Rondes de la Martinique

1°) Règles Applicables.

Les règles de courses en vigueurs.
L'avis de course
Les instructions de course.
Les règles de classe.
Les annexes publiées.
Les avenants

2°) Admissibilité.

La course est réservée aux : Grandes Yoles (qualifiées pour les Mapipi), répondant aux conditions requises pour participer aux compétitions organisées par la F Y R M, Conforme à l'article 5 .1 des règles de courses Yoles Rondes.

3°) Programme des courses et horaires.

Trois courses à deux voiles seront courues.

Horaires :

07h 00 -Arrivée des yoles sur la plage à Gros Raisin.

8h 30 - Ouverture de l'émargement.

Tirages au sort pour les trois courses.

Présentation de parcours.

09h 15 Début procédure de la première manche.

09h30 départ de la première manche.

Départ de la deuxième manche une demi-heure après l'arrivée de la dernière yole de la première manche.

Départ de la troisième manche une demi-heure après l'arrivée de la dernière yole de la deuxième manche.

4°) Programme Complémentaire.

5°) Classements.

Le classement : Système attribution des points.

6°) Sécurité

Le gilet de sauvetage est obligatoire.

7°) Récompenses.

A l'issue de la dernière course de la journée, une remise de récompenses se fera en fonction de la disponibilité de l'organisation.